

# Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes 2024

## Les PEP 18

### Indicateur relatif à l'écart de rémunération :

En moyenne, les femmes perçoivent une rémunération supérieure aux hommes, quelles que soient les catégories professionnelles et l'âge.

Note :40/40

### Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions :

L'écart entre les femmes et les hommes est de 4.8 % et il est en faveur des femmes.

Note :10/15

### Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions) :

Au sein de l'association, les augmentations sont conventionnelles et non individuelles.

Note : Non calculable, pas de salarié concerné

### Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficiée d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité :

Toutes les salariées revenant d'un congé maternité ont bénéficié du même taux d'augmentation que les autres salariés.

Note :15/15

### Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations :

Sur les 10 salariés percevant les plus hautes rémunérations de l'association on compte :



Note :10/10

**94/100**

(Total des points obtenus : 75/80)

L'effectif global pris en compte est de 612 salariés répartis comme suit :



426



186